

Lait → L'Interprofession nationale laitière (CNIEL) avait organisé, jeudi 8 mars, dans les salons du Sénat, sous le haut patronage du Président du Sénat, M. Poncelet, et des Sénateurs César et Bailly, la signature d'une lettre ouverte adressée à Madame Fischer Boël lui demandant de respecter son mandat.

Les parlementaires apportent leur soutien aux producteurs laitiers face à Bruxelles

A lors que la revue à mi-parcours de la Réforme de la PAC de 2003 va s'engager, de nombreuses voix se font entendre en Europe afin de libéraliser le secteur laitier. Certains pays militent en effet ouvertement pour une suppression du régime des quotas, pourtant indispensables aujourd'hui afin d'assurer la maîtrise de la production. « Ce vent libéral qui souffle à Bruxelles est très clairement la vision de Madame la Commissaire Européenne Mariann Fischer Boël et cela ne nous convient pas du tout car la mondialisation n'a pas de sens dans le secteur laitier. Près de 90% du lait produit en Europe sont consommés sur place » a martelé Henri Brichart, Président du CNIEL, à l'adresse des sénateurs et députés réunis au Sénat, le jeudi 8 mars, afin de signer une lettre ouverte adressée à la Commissaire Européenne à l'Agriculture. Cette lettre a pour but de lui rappeler les objectifs de son mandat, à savoir, la défense de la filière laitière européenne.

Cette rencontre organisée sous le haut patronage de Christian Poncelet, Président du Sénat et des Sénateurs Bailly et César a réuni une cinquantaine d'élus désireux d'apporter leur soutien à cette filière qui fait vivre en France plus de 400 000 personnes.

Madame Janine Rozier qui représentait par la même Monsieur Eric Doligé et Jean-Pierre Sueur, Sénateurs du Loiret ont d'ores et déjà signé cette lettre ouverte. Gageons que les autres parlementaires du département retenus sur leur circonscription lors de cette journée en feront



À l'invitation de Christian Poncelet, président du Sénat et de Henri Brichart, président du CNIEL, députés et sénateurs ont signé une lettre ouverte pour la sauvegarde de la production laitière européenne adressée à Madame Mariann Fischer Boël.

autant dans les prochains jours avant l'envoi de cette lettre qui aura lieu à l'occasion de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Producteurs de Lait, les 21 et 22 mars, aux Sables d'Olonne.

Bruno Verkest, Président de la Section laitière de la FDSEA du Loiret et Jean-Pierre Dabard, Secrétaire Général de Jeunes agriculteurs du Loiret, étaient présents lors de cette rencontre au Sénat avec les parlementaires. Ils ont bien voulu accepter de répondre à quelques unes de nos questions :

LAR : Comment a été ressentie la démarche par les parlementaires ?

Bruno Verkest : Cette action avait pour but de toucher Députés et Sénateurs. Par cette action concrète, les parlementaires veulent bien sûr peser sur les décisions qui seront prises mais aussi mettre en place un groupe de réflexion sur les enjeux de l'activité laitière du point de vue économique, sur son impact,

sur la vitalité des territoires et pour la défense de nos produits phares français qui sont le vin et le fromage. Il est important que les politiques défendent notre modèle européen ; toutefois nous avons été déçus de la faible participation des députés européens. Nous tenons à remercier nos représentants départementaux de leur implication et nous espérons que certains feront partie du groupe de réflexion qui sera créé afin de représenter nos régions à faible densité.

LAR : Quel serait l'impact d'une énième réforme de l'OCM lait sur le département ?

Bruno Verkest : Toute nouvelle réforme est difficile à passer du point de vue économique. Les investissements nécessaires pour passer ces caps s'amortissent en 8 à 10 ans alors que les réformes ont lieu tous les trois ans. La marge de manœuvre est donc très faible et cela impacte fortement les installations de jeunes agriculteurs ainsi que le bien-être des éleveurs.

C'est d'autant plus difficile dans nos régions à faible densité laitière où il faut se battre pour maintenir le réseau de producteurs et les outils de transformation, d'autant plus, qu'au niveau national, des voix se font entendre, pour concentrer la production laitière sur des grands bassins laitiers à rentabilité maximale sans tenir compte de l'aménagement des régions françaises.

LAR : L'agriculture sera-t-elle, selon vous, une des pré-occupations des élus dans le cadre des prochaines élections législatives ?

Bruno Verkest : Les élections législatives se jouent plus sur le terrain que les élections présidentielles où les candidats parlent peu d'agriculture. Les Députés sont des gens de terrain, sensibles aux revendications de leurs électeurs même si le pourcentage de ruraux parmi eux ne cesse de baisser. Les parlementaires, dans leur débat, soulignent que la libéralisation a tout va, cela suffit, et que nous aurons besoin d'une agriculture forte à moyen terme.

LAR : Comment percevez-vous les attaques des pays du nord sur le régime des quotas ?

Jean-Pierre Dabard : Les pays du nord de l'Europe ont une tendance plus libérale que nous et ne se préoccupent pas de l'occupation de leurs territoires qui sont moins diversifiés et plus petits que les nôtres. Ceci dit, il est irresponsable d'abandonner les quotas ou toute maîtrise de la production, ce qui entraînerait une désertification de certaines petites régions plus

tournées vers l'élevage, notamment dans notre département du fait de la chute du prix du lait que cela induirait et de la disparition d'élevages laitiers non rentables après les gros investissements induits par la mise aux normes.

LAR : La production laitière est-elle encore dans le département une filière qui installe ?

Jean-Pierre Dabard : Oui. C'est la filière qui installe le plus dans le département avec plus d'un tiers des installations aidées tous les ans

LAR : Que faudrait-il mettre en place afin de pérenniser l'élevage laitier dans le département ?

Jean-Pierre Dabard : Il faut installer encore et encore pour garder une densité d'élevage suffisante dans le département et maintenir un maximum d'exploitations laitières.

Il faut dissuader les éleveurs voulant arrêter la production laitière avant la fin de leur activité professionnelle en leur sauvant la rentabilité de l'atelier lait grâce à un prix du lait fort.

Il faut emmener un maximum d'exploitations dans les mises aux normes pour garder les fermes transmissibles à des jeunes, en soutenant le Plan de Modernisation national des Bâtiments d'Élevage (PMBE).

Maintenir un prix du lait fort est un impératif pour permettre une rentabilité des investissements nécessaires à la viabilité et à la vivabilité des exploitations laitières.

PROPOS RECUEILLIS
PAR CH. GROS